







CHS-CT 15 octobre 2021 Lettre ouverte à la présidente

Madame la Présidente,

L'Intersyndicale du CHS-CT 76, lors du CHS-CT du 25 mai dernier, était revenue dans sa liminaire sur certains points qui nous semblaient importants.

Nous en avions oublié un de taille : commencer nos réunions entre 15 h et 16 h pour traiter sereinement le peu de point que nous avons à l'ordre du jour.

Et pour faciliter encore la chose, vous prévoyez cela un vendredi, cela permettant de poursuivre le week-end si par malheur nous n'avions pu terminer le peu de travail que nous avions à faire.

Comme vous le lisez ci-dessus, madame la Présidente, nous pourrions à votre instar considérer que les CHS-CT ne servent à rien et prendre la « chose » à la rigolade.

Mais non, ce n'est pas notre cas. Nous assumons une responsabilité collective envers nos collègues en raison :

- d'une augmentation des restructurations dans nos administrations respectives qui suppriment l'ensemble des repères de nos collègues.
- de vos politiques de gestions des accueils se traduisant par des incivilités de plus en plus graves.
- de suicides : Deux se sont produits dans le périmètre de notre CHS-CT
- de gestion de la pandémie avec toutes les répercussions que cela a entraîné.
- des fiches de signalements dont le nombre et la gravité ne cessent d'augmenter.
- et bien entendu, sans oublier les points obligatoires qui doivent impérativement être vu lors de chaque CHS-CT.
- Nous ferons aussi un point sur le budget. Nous notons qu'aucune visibilité ne nous est fournie sur l'utilisation du budget de cette année et sur les fonds encore disponibles. Nous rappelons à nouveau que pour l'Intersyndicale, les crédits du CHS-CT doivent servir pour des dépenses de projets exemplaires, innovants, relevant d'un caractère d'urgence

et n'entrant pas dans le champ bâtimentaire.

Et concernant les dépenses liées au COVID, pour l'Intersyndicale, le CHS-CT ne doit payer que des dépenses résiduelles liées à la pandémie.

Nous avions demandé un point sur les travaux de la Cité administrative et du centre de Dieppe menés par la DRFIP.

Le projet de la rénovation de la Cité administrative ne va certes concerner à terme que 1800 agents...

Une broutille, nous direz-vous peut-être au vu de la politique que vous mettez en place.

Mais pour nous, non, cela n'est pas une broutille.

Les Comités Sociaux d'Administration ne sont pas encore créés. Les CHS-CT ne sont pas encore morts.

Pour cette raison, madame la Présidente, nous vous demandons de respecter les agents dont vous avez la responsabilité en convoquant le CHS-CT <u>dès le matin</u> au vu de l'ordre du jour que vous nous soumettez et en concertation avec le secrétaire du CHS-CT comme le prévoient les textes.

Pour notre part, il est illusoire de débuter une réunion avec un ordre du jour si chargé à 14h un vendredi après-midi.

En conséquence, <u>nous vous informons que nous boycottons cette convocation</u>.

Donner à vos collaborateurs, aux acteurs de prévention et aux organisations représentatives, madame la Présidente, les moyens de travailler.